

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 21 (1993)
Heft: 82

Artikel: Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants

Comme vous avez pu vous en rendre compte en lisant en page 2 du dernier "Ami du patois" M. J.M. Moine, professeur à La Chaux-de-Fonds, a répondu favorablement à la suggestion de M. Paul BURNET et s'est mis au travail en composant ce cours.

Dans ce numéro, nous avons mis l'introduction à ce cours. Vous pourrez vous rendre compte par cette introduction de ce que seront ces leçons. Nous avions pensé au début, de publier ces dernières dans notre revue. Mais deux obstacles nous dictent de ne pas faire cette publication, parce que :

- 1/ notre bulletin étant trimestriel on ne peut suivre avec fruit ces leçons si espacées, et
- 2/ ces dernières étant en patois jurassien ne peuvent convenir aux autres cantons ou régions.

Alors d'entente avec M. Moine, nous avons ainsi décidé :
A/ Ce cours que M. Moine est en train d'écrire, sera publié en un seul livret.

B/ Les associations romandes que cela intéresse, s'inscriront auprès de lui.

Sur ce modèle, chaque canton ou région pourra adapter son patois à ce cours.

Nous formons le voeu que chaque canton ou région profite du travail de M. Moine et puisse ainsi promouvoir notre vieux parler aux enfants de chez nous, en utilisant le bulletin d'inscription ci-dessous à adresser à :

Monsieur J.M. Moine,

Point du Jour 10

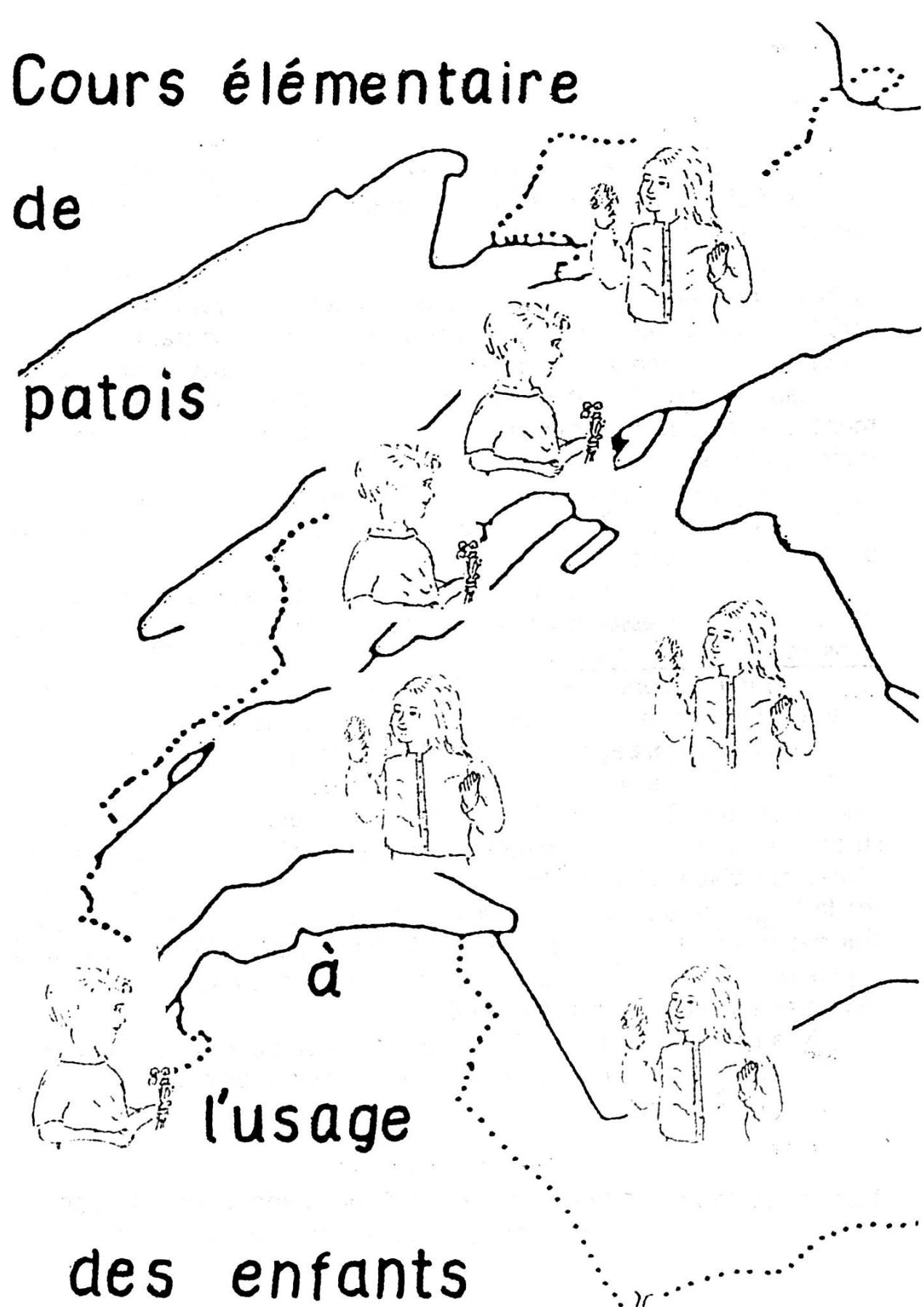
2300 La Chaux-de-Fonds.

Tél. 039/ 28 46 70

Veuillez, je vous prie, m'envoyer votre modèle de cours de patois aux enfants.

Adresse :





Cher enfant,

Ces quelques pages ont été écrites exprès pour toi, cher enfant de Suisse romande, toi que j'aurais tant de plaisir à connaître personnellement.

Je dois d'abord remercier Monsieur Paul Burnet, de l'appel qu'il a lancé dans "L'Ami du patois" d'octobre-novembre-décembre 1992 : "Qui rédigerait un livret intitulé : Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants ?" J'aime tellement les enfants et nos patois, que, sans hésiter, je me suis au travail. Je ne connais malheureusement que le patois jurassien, mais, rassurez-vous enfants romands mais non jurassiens, on m'a dit qu'on s'occupera de vous.

Monsieur Burnet poursuit : "Ce pourrait être un instrument utile dans notre lutte pour la maintenance du patois et une revanche contre les erreurs du siècle passé".

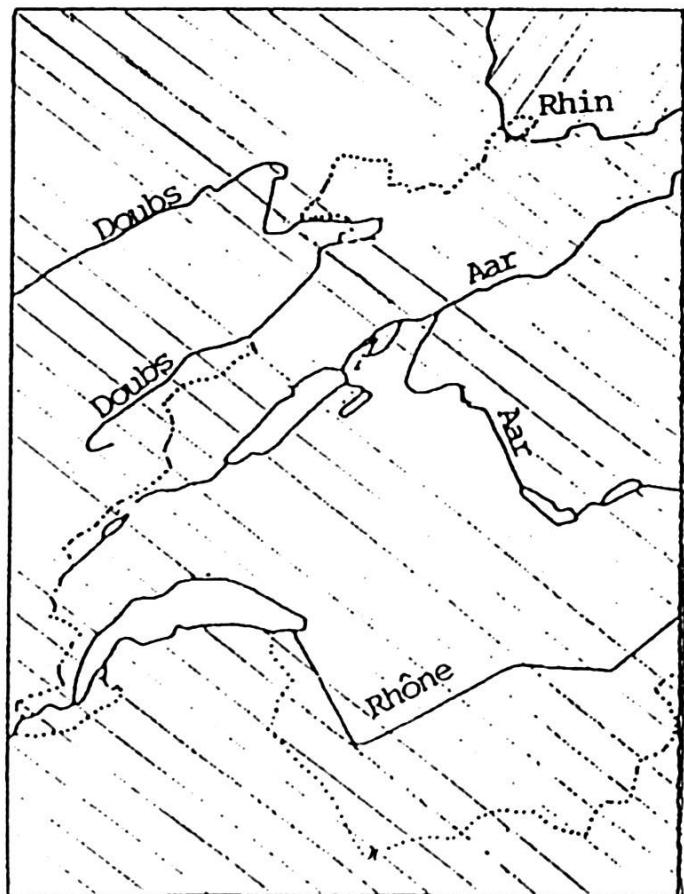
Que veut dire Monsieur Burnet ? Pour te faire comprendre son idée, je veux essayer de te raconter un peu l'histoire de la langue dans notre Suisse romande.

Commençons cette histoire vers 150 ans avant Jésus-Christ (Il y a donc environ 2150 ans). Les régions de notre Suisse romande actuelle sont déjà peuplées, mais elles le sont beaucoup moins que maintenant. Tu ne reconnaîtrais pas l'endroit où tu habites ! Il n'y a pas de routes. Tout au plus, quelques sentiers ou chemins étroits sillonnent le fond de nos vallées. Les gens se déplacent peu. Les peuplades qui vivent chez nous sont des peuplades celtes et parlent toutes la langue celte. Les Helvètes sont établis sur le Plateau suisse, les Rauraques habitent dans la région bâloise et dans celle qui constitue à peu près le Canton du Jura actuel, et les Séduinois vivent dans la région actuelle du Canton du Valais.

Nos proches voisins parlent tous *le celtique, sauf les Germains qui habitent de l'autre côté du Rhin (sur la rive droite) et qui parlent la langue germanique.

Note importante : * Les Celtes sont une peuplade... donc des gens !
Leur langage, on l'appelle : le celtique !

Carte des langues, vers 150 avant Jésus-Christ.



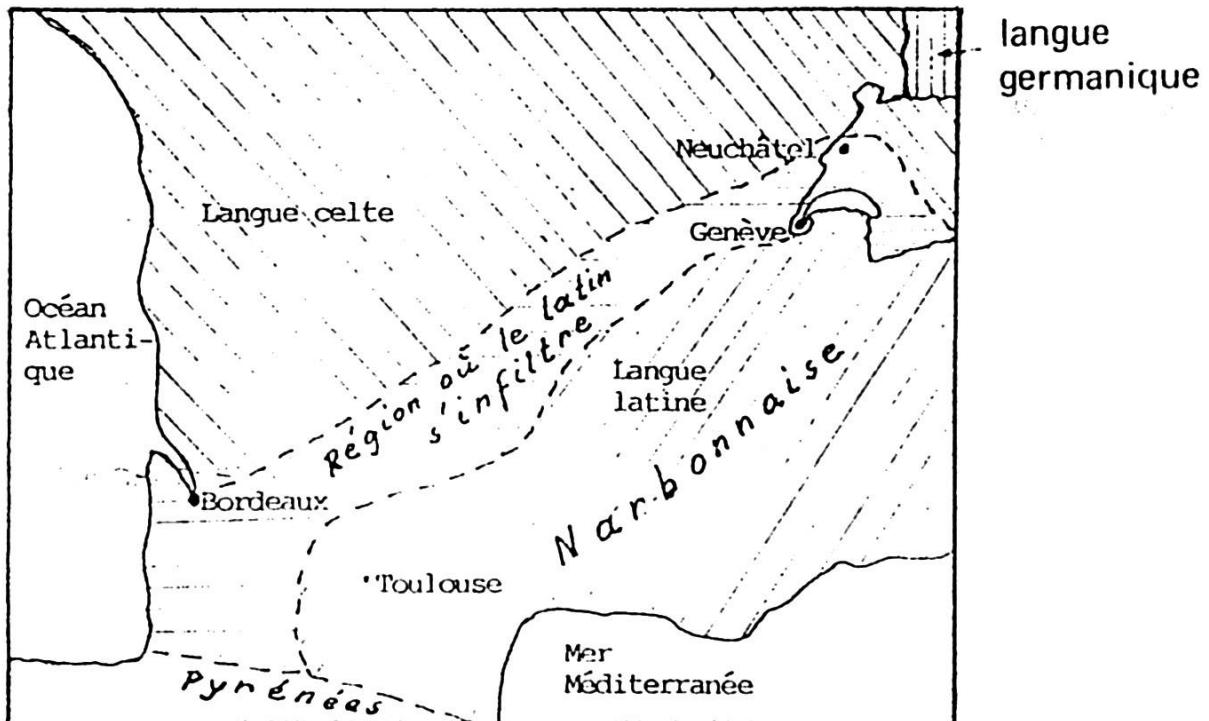
Colorie avec une seule couleur la partie de la carte où l'on parle la langue celtique

Colorie avec une autre couleur la partie située au nord et à l'est du Rhin, puisqu'on y parle la langue germanique.

A peu près vers 150 avant J.-C., les Romains s'implantent dans le sud de la France actuelle. Ils y fondent la province Narbonnaise qui s'étend de la région toulousaine à la région genevoise. Ils apportent le latin à ces peuples. Pendant près de cent ans, la langue latine s'infiltrera petit à petit aux frontières de la province Narbonnaise, jusqu'à une ligne qui va, en gros, de la région bordelaise à la région neuchâteloise.

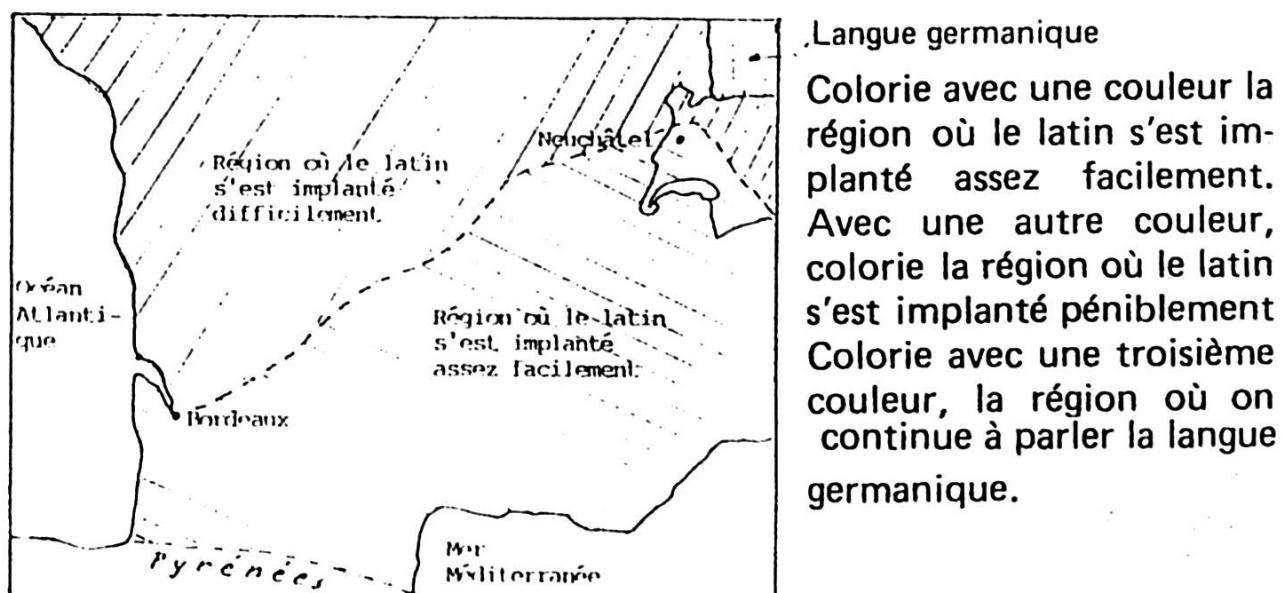
Carte des langues vers 60 avant Jésus-Christ.

Colorie avec une couleur la province Narbonnaise, puisqu'on y parle déjà bien le latin. Avec une autre couleur, colorie la région entre la Narbonnaise et la ligne rejoignant la région bordelaise à la région neuchâteloise, puisque le latin s'y est déjà un peu infiltré. Colorie avec une troisième couleur les autres régions où on continue de parler le celtique. N'oublions pas qu'au nord du Rhin, on parle la langue germanique : quatrième couleur.



A partir de 58 avant J.-C., sous la direction de Jules-César, les Romains envahissent tous les territoires situés au nord de la province Narbonnaise jusqu'au Rhin, de même que l'Helvétie, et y apportent le latin. Pendant près de 500 ans, nos ancêtres apprendront orallement le latin dans les contacts quotidiens avec les Romains. Ils saisiront mal les sonorités du latin, ils les reproduiront plus mal encore. Chez nous, dans les régions de Suisse romande où le latin s'était déjà auparavant un peu infiltré, la population adopta assez facilement le latin. En revanche, les populations de la région du Canton du Jura, celles de l'Helvétie et celles qui vivaient au nord de la ligne reliant Bordeaux à Neuchâtel se laissèrent péniblement pénétrer par le latin.

Carte des langues vers 450 ans avant Jésus-Christ.



Vers 450 après J.-C. commence la période compliquée des invasions qui conduira à l'effondrement de l'Empire Romain.

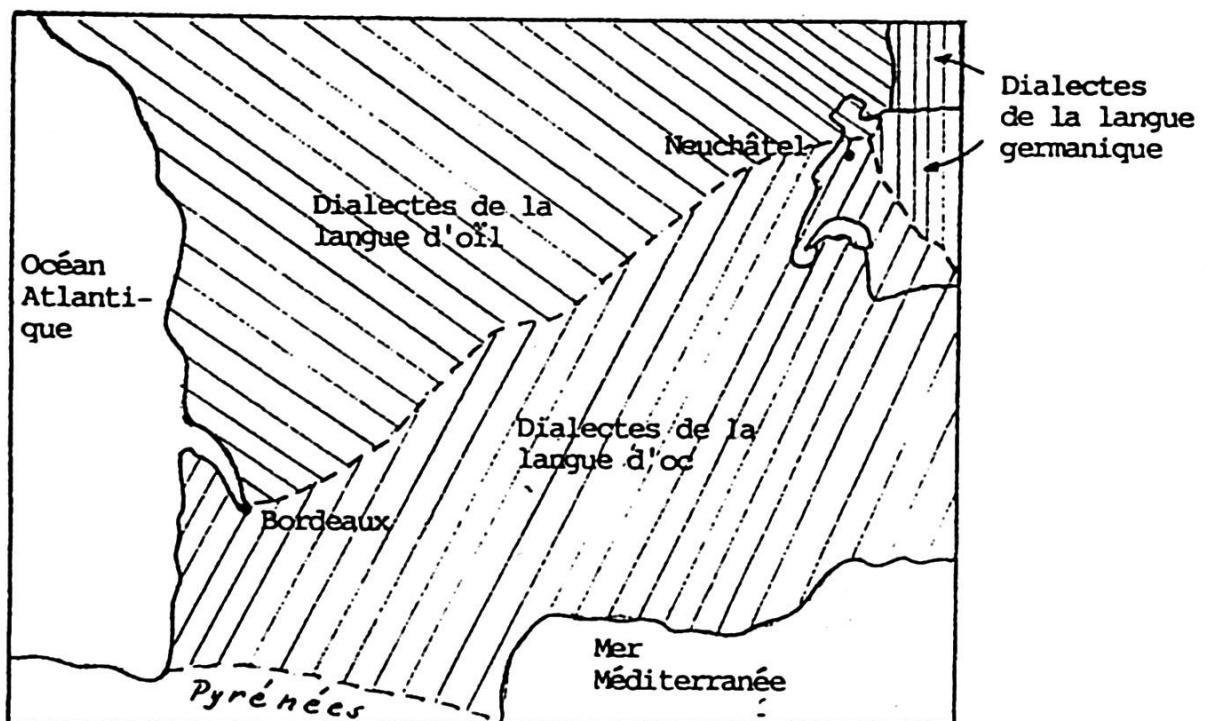
Retenons seulement que vers 450 après J.-C., les Alamans (c'étaient des Germains) envahirent l'Helvétie et imposèrent leur langue aux habitants des contrées dans lesquelles ils s'établirent. Le latin y disparaîtra. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, on parle allemand dans la Suisse du nord, du centre et du nord-est.

Ailleurs, le latin donnera naissance à un grand nombre de dialectes qu'on appellera dialectes romans. Les dialectes parlés dans la région où le latin s'était implanté difficilement (en particulier le dialecte parlé dans la région du Canton du Jura) seront appelés dialectes de la langue d'oïl. Les dialectes parlés dans la région où le latin s'était implanté assez facilement seront appelés dialectes de la langue d'oc. Le dialecte parlé dans le sud de la Suisse romande sera un dialecte de la langue d'oc, dialecte appelé Franco-provençal.

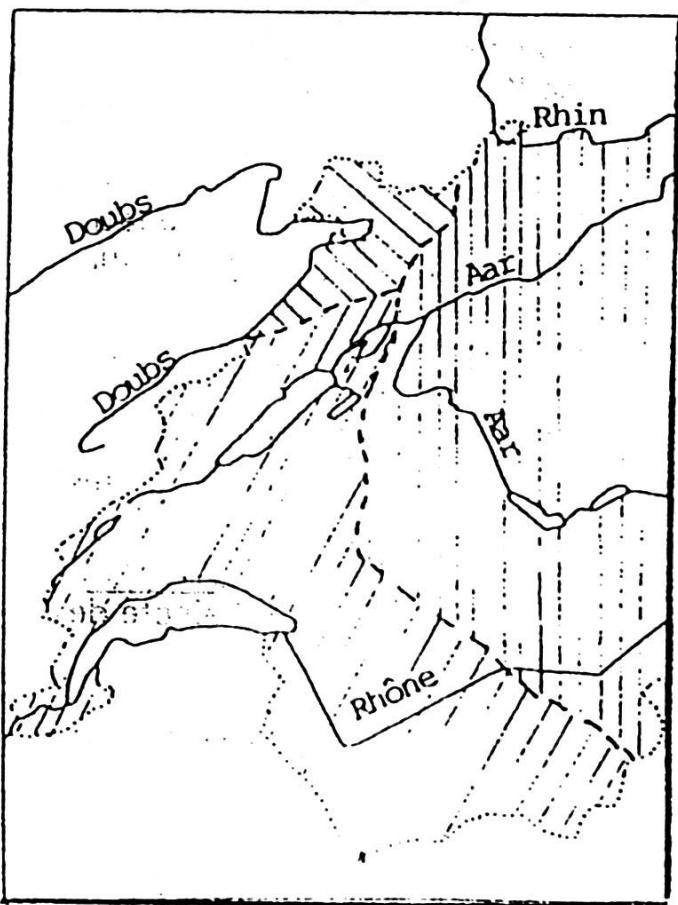
Carte des langues vers 1291. (Tu sais pourquoi j'ai choi cette date ?)

Colorie avec une couleur la région où l'on parlait les dialectes de la langue d'oïl. Avec une autre couleur, colorie la région où on parlait les dialectes de la langue d'oc. Colorie avec une troisième couleur, la région où on parlait les dialectes de la langue germanique.

Les mots oïl et oc viennent de la façon dont on disait le mot "oui" dans les régions que tu colorieras sur la carte.



Carte des régions linguistiques de Suisse romande, vers 1291.



Colorie avec les couleurs que tu as choisies pour la carte ci-dessus, les différentes régions linguistiques de notre pays figurant sur la carte ci-dessous.

Souviens-toi : on a vu comment du celte on a passé au latin parlé, puis aux nombreux dialectes romans. Tu as compris pour quelle raison on a pu classer ces dialectes en deux catégories : les dialectes romans de la langue d'oïl et les dialectes romans de la langue d'oc.

700 ans environ nous séparent de 1291 à aujourd'hui. Pendant ces 700 ans, on verra ces dialectes continuer d'évoluer, d'éclater. Il apparaîtra une poussière de parlers locaux. Ce sont ces parlers locaux que l'on appelle des patois, patois issus soit des dialectes de la langue d'oïl, soit des dialectes de la langue d'oc. Ces patois, venus du fond des âges, étaient les vraies langues parlées dans notre pays.

Or, tu sais que la royauté française s'est finalement fixée en Ile de France, dans la région parisienne. On y fonda l'académie française qui contribua beaucoup à élaborer une langue unique à partir des dialectes romans, surtout à partir du dialecte appelé le françien, dialecte qu'on parlait en Ile de France. Cette nouvelle langue sera appelé le français.

Pour assurer l'unité du royaume, le français fut imposé à toute la France. Chez nous, en Suisse romande, les Réformateurs français allaient frayer la voie à la langue française, eux qui ne pouvaient

s'adresser à nos populations qu'en français, et qui insistaient sur la lecture de la Bible publiée en français.

De plus, l'Ecole obligatoire fut introduite : malheureusement les instituteurs s'acharnèrent à interdire aux enfants de parler le patois, ce qui donna, dans de nombreuses régions, le coup de grâce à la magnifique langue de tes aïeux.

Voilà pourquoi Monsieur Burnet dit : "Ce pourrait être un instrument utile dans notre lutte pour la maintenance du patois et une revanche contre les erreurs du siècle passé".

J'espère que tu as lu cette histoire de la langue avec plaisir, et que tu as aimé colorier les quelques cartes.

Si tu n'as pas tout compris, relis plusieurs fois cette histoire, demande des explications à tes parents, à tes grands-parents. Pose des questions à ton maître, à ta maîtresse, montre lui ce texte et les jolies cartes coloriées. Vous pourriez peut-être organiser dans ta classe, une leçon qui traite ce sujet.

Tu apprends la langue française à l'école. Plus tard tu pourras, si tu le veux, étudier le latin à l'école secondaire.

Le patois, lui, n'est pas enseigné à l'école. Si toi, cher enfant, tu ne l'apprends pas, il mourra !

Mais, tu ne veux pas qu'il meure, n'est-ce pas ? Tu ne veux pas perdre cette partie de ton patrimoine. Alors, demande vite à ceux qui savent encore le patois et qui vivent auprès de toi de t'apprendre ce patois, de t'apprendre à le comprendre et surtout de t'apprendre à le parler. A ton tour, tu pourras l'apprendre aux autres, à tes futurs enfants.

Et, pour t'aider, voici nos leçons de patois !

